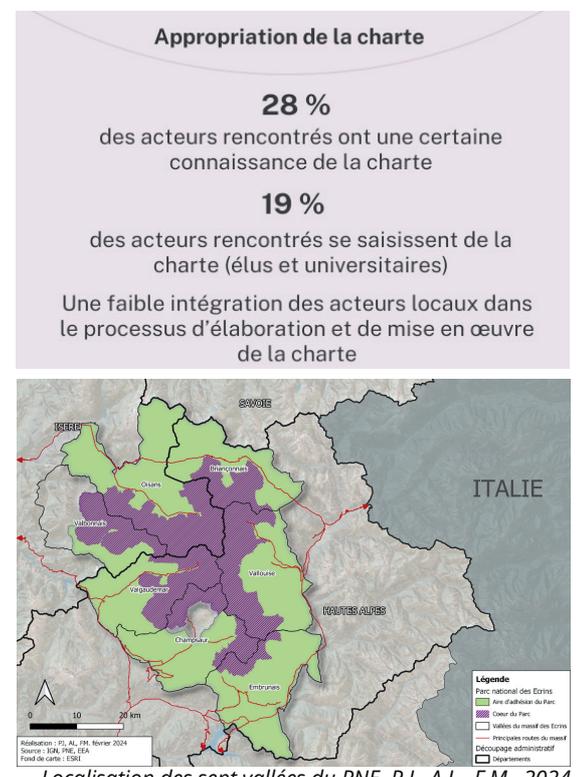
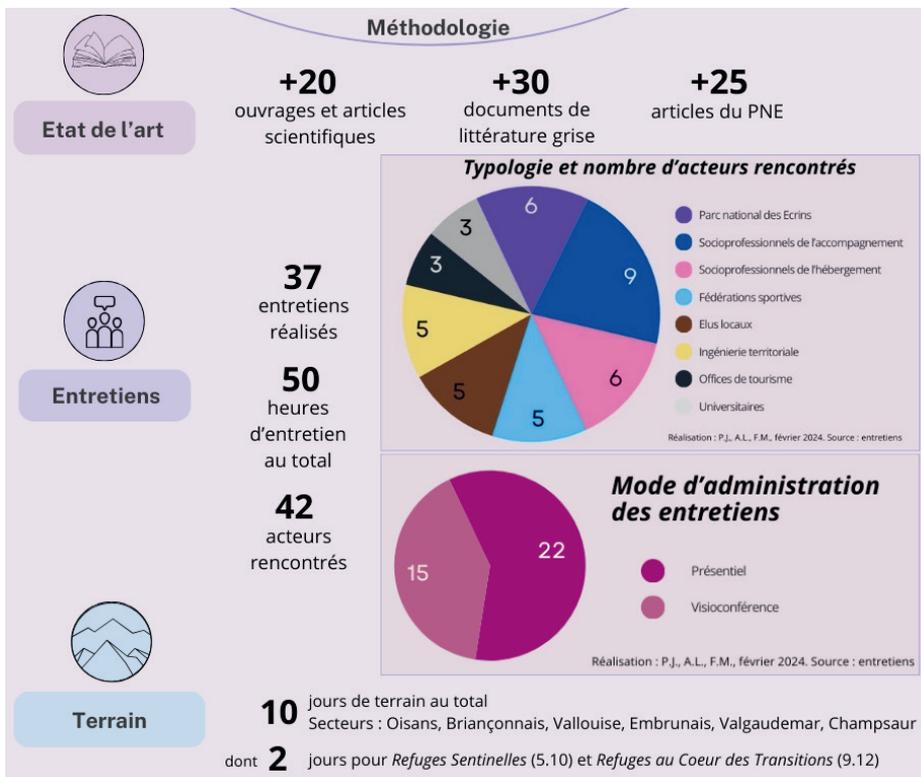


# Zoom d'évaluation des effets de la charte du Parc national des Ecrins - Activités de pleine nature (APN)

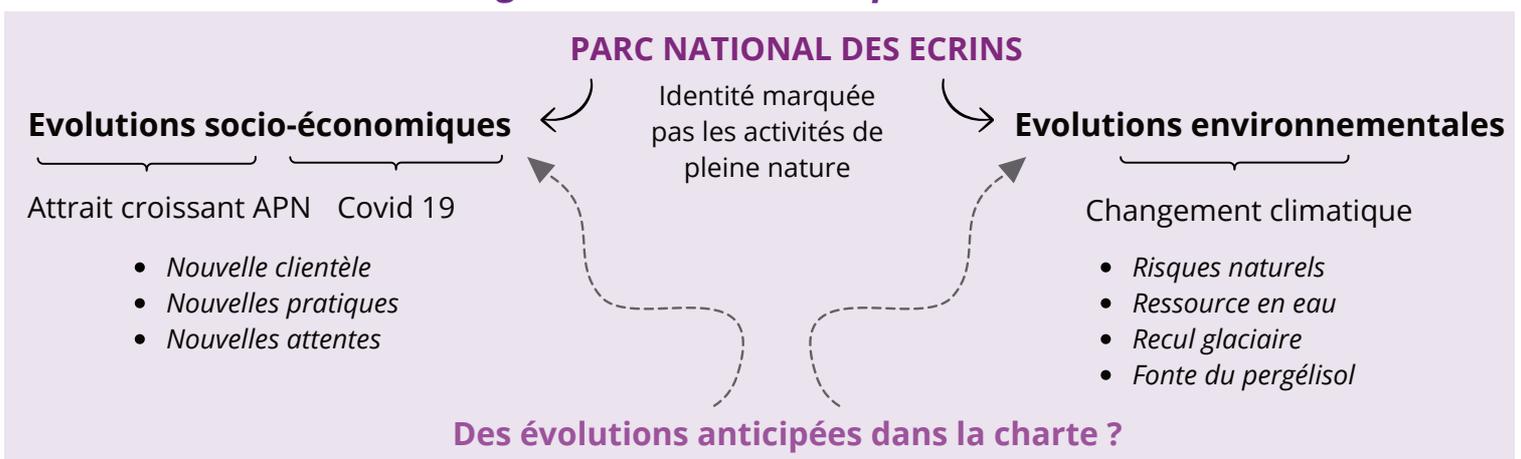
Commande réalisée par P. JOUBERT, A. LATARGE et F. MAGNIER, Master 2 Géographie et Aménagement de la Montagne promotion "Valloire-Galibier" 2023-2024

L'identité du Parc national des Ecrins (PNE) est marquée par les activités de pleine nature, à l'instar de l'alpinisme et de l'itinérance. Avec des bouleversements sociaux (crise sanitaire de la Covid-19) et environnementaux (changement climatique) récents, le massif est marqué par une nouvelle clientèle, des pics de fréquentation et une vulnérabilité accrue face à l'intensification des aléas naturels. Approuvée en 2012, la charte du Parc national des Ecrins est un projet de territoire au service de la protection de l'environnement et d'un développement local et durable.

*Dans quelle mesure la charte du Parc national des Ecrins peut-elle anticiper les évolutions socio-économiques et environnementales d'un territoire à la gouvernance complexe et multiscale ? Comment cette charte peut-elle renforcer la collaboration entre les acteurs locaux autour d'objectifs de connaissance, de protection et de sensibilisation dans un contexte de changement climatique et de mutation des activités de pleine nature en montagne ?*



## Diagnostic territorial : analyse socio-économique et environnementale du territoire au regard des activités de pleine nature



# Bilan d'évaluation : quelle réussite des mesures et objectifs de la charte ?

Approfondir et partager les connaissances -

Promouvoir les activités touristiques valorisant les ressources du territoire

## La production et le partage de connaissances, un objectif qui mobilise les acteurs du territoire à de multiples niveaux

### Mesure 1.1.1 Renforcer la qualité de la connaissance

Comprendre et anticiper les évolutions en vigueur dans le massif

**Leviers** : forte collaboration entre les acteurs du territoire et un Parc moteur dans la production de connaissances.

**Freins** : intégration faible de certains acteurs, notamment lors de l'analyse des données.

### Mesure 1.1.5 Faciliter le partage de l'information

Permettre aux socioprofessionnels et aux visiteurs du PNE d'adapter leurs pratiques

**Leviers** : de très nombreux outils disponibles, pour toutes les catégories d'acteurs.

**Freins** : une prise en main de ces outils pas toujours complète de la part des socioprofessionnels

## Les activités de pleine nature, une pratique compatible avec la vocation écotouristique de la destination ?

### Mesure 4.1.1 Qualifier l'offre touristique des Ecrins et faire du territoire une destination éco-touristique

Constituer une résilience économique face aux incertitudes climatiques et amorcer la transition touristique

**Leviers** : marque *Esprit Parc national*, soutien du PNE pour les projets, financements externes (Convention interrégionale du massif alpin, Stratégie de l'UE pour la Région Alpine, Espace Valléen, contrat station)

**Freins** : PNE pas assez proactif pour la diffusion et l'obtention de la marque

### Mesure 4.1.4 Développer un accueil et des offres de découverte pour tous les publics

Proposer une offre de découverte pour tous les publics et garantir un accès durable au PNE

**Leviers** : animations et accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR), *Refuges en famille*, séjours découvertes jeunes, développement des mobilités

**Freins** : label *Tourisme et handicap* non pris en main par les socioprofessionnels, manque d'alternatives modales, peu de navettes mises en place

### Mesure 4.1.2 Mettre en réseau les acteurs de l'accompagnement et de la découverte

Impulser une attractivité touristique en lien avec l'image de marque du PNE

**Leviers** : nombre de services et prestations marqués, *Villages d'Alpinisme des Ecrins*, structuration de l'itinérance avec *Grand Tour des Ecrins*

**Freins** : résultats flous de *Villages d'Alpinisme des Ecrins*

### Objectif 2.1.c Préserver l'espace dévolu à la pratique de l'alpinisme et respecter sa trajectoire historique

Conserver la dimension historique et culturelle des APN dans le PNE

**Leviers** : *Villages d'Alpinisme des Ecrins*, diversité des actions mises en place (animations, topos, rééquipement de voies...)

**Freins** : réalisations insuffisantes, faible mise en réseau des acteurs départementaux

# Bilan d'évaluation : quelle réussite des mesures et objectifs de la charte ?

## Développer l'éducation à l'environnement -

### Aménager un territoire durable - Organiser la découverte du cœur

## Le massif des Ecrins, un territoire moteur pour l'éducation à l'environnement ?

Mesure 1.3.1 Former les intervenants pédagogiques et participer aux réseaux éducatifs 

Education à l'environnement du grand public et de la jeunesse

**Leviers** : liens forts PNE / office de tourisme, formations de la marque *Esprit Parc national*

**Freins** : aucune formation sur l'accueil et la sensibilisation des visiteurs, aucune formation en dehors de la marque *Esprit Parc national*

Mesure 1.3.4 Développer la sensibilisation et l'information du grand public 

Sensibilisation du grand public

**Leviers** : multiplicité des espaces et des outils de sensibilisation

**Freins** : digitalisation des outils (absence de sensibilisation par un professionnel)

Mesure 1.3.3 Aider les jeunes à acquérir une culture montagne 

Pratiquer pour comprendre

**Leviers** : politique forte du PNE, engagement des socioprofessionnels

**Freins** : frontière administrative AuRA/PACA, faible politique d'éducation à l'environnement en PACA, diminution du nombre de classes de séjours, actions uniquement auprès des primaires, enjeu inégalement saisi par les *Espaces Valléens*, habilitation pour l'accueil des mineurs

Mesure 4.1.3 Inciter les adeptes des activités de nature à des pratiques respectueuses de l'environnement 

Sensibilisation du grand public

**Leviers** : politique de sensibilisation du PNE, engagement des socioprofessionnels et des communes, sensibilisateurs

**Freins** : indisponibilité des agents du PNE, manque de temps de certains acteurs et d'autres qui n'engagent aucune action de sensibilisation

## Faire cohabiter les enjeux de protection avec l'accueil touristique dans le PNE : entre réglementations du cœur et développement local de l'aire d'adhésion

Mesure 2.1.4 Aider à la gestion des loisirs motorisés dans les espaces naturels 

Quiétude faune sauvage, partage des itinéraires

**Leviers** : quelques initiatives engagées par les communes

**Freins** : pas d'animation pour l'accompagnement des communes par le PNE, très peu de plans de gestion, aucun plan de gestion à portée intercommunale, mauvaise compréhension et connaissance de l'outil par les élus

Mesure 4.2.4 Maintenir un réseau de sentiers cohérents à l'échelle du massif 

Gérer la fréquentation touristique dans les espaces protégés

**Leviers** : réseau de sentier très qualitatif et adapté à tous les niveaux de pratiques

**Freins** : pas de politique commune pour l'ensemble des acteurs en ce qui concerne la gestion de la fréquentation. L'hiver la gestion de la fréquentation est difficile

Objectif 7.2.c Sensibiliser les pratiquants des activités de loisirs et contrôler les équipements liés aux pratiques sportives 

Organiser une découverte du cœur respectueuse de l'environnement

**Leviers** : outils réglementaires, dialogues entre les pratiquants et les socioprofessionnels

**Freins** : caractère sanctuarisé du cœur, manque de mise en valeur de ce qui est autorisé en cœur, et difficultés à verbaliser les infractions

# Démarche prospective et recommandations : à quoi s'attendre pour les Ecrins de demain et quelle mise en œuvre de la charte post-2027 ?

## Démarche prospective

### Le massif des Ecrins, un espace clé dans la lutte et l'anticipation des enjeux du changement climatique

- Des territoires dont l'économie est tournée vers les activités de pleine nature plus résilients : diversification touristique et élargissement des ailes de saison
- Sensibiliser et s'adapter au changement climatique

### L'évolution de la fréquentation touristique et la mutation des activités de pleine nature

- Les inquiétudes sur une éventuelle "surfréquentation" touristique
- Concentration vs diffusion de la fréquentation touristique
- Des pratiques à l'évolution constante et rapide dont l'anticipation est complexe

### Les refuges, les sentinelles de la pratique des activités de pleine nature en montagne

- Une vulnérabilité accrue face aux risques naturels et à la raréfaction de la ressource en eau
- Un lieu de transmission
- Une fonctionnalité remise en question

### L'augmentation des missions du PN face à la restriction des moyens humains, techniques et financiers

- Augmentation des dépenses liées aux évolutions socio-économiques et environnementales
- Une demande croissante d'accompagnement et de disponibilité du Parc

## Recommandations

Conforter l'éducation à l'environnement pour la jeunesse

S'appuyer sur les refuges pour réfléchir à la sobriété et répondre à la vocation écotouristique

Engager l'accompagnement dans la gestion de la circulation motorisée dans les espaces naturels

Formaliser la production et le partage des connaissances

Encourager l'élaboration d'alternatives aux mobilités

Tendre vers une position davantage motrice autour de la marque *Esprit Parc*



2012-2027



2027-2042

**Conclusion :** Terre d'une pratique historique de l'alpinisme et nouveau fleuron de l'itinérance, le massif des Ecrins est marqué par les activités de pleine nature. Cette identité s'inscrit dans la charte du PNE, en tant que support pour le partage de connaissances, l'éducation à l'environnement et le développement écotouristique. Celle-ci est pourtant peu saisie et connue par les acteurs locaux, même s'ils s'accordent sur l'importance de respecter ses vocations.

Pour ces raisons, en plus de contraintes budgétaires et humaines, il ne nous semble pas judicieux de lancer un processus de réécriture de la charte. Il pourrait être profitable d'engager un suivi et une animation plus poussés autour de cet outil de gouvernance crucial pour l'EPPNE.